

Octobre, novembre, décembre 2006

Bio-Nouvelles, bulletin d'information de la Société de biologie de Montréal, Annie Tellier

L'île Saint-Joseph est menacée

L'île Saint-Joseph et une fois de plus dans la mire des promoteurs. Cette île de 40 hectares a fait l'objet de plusieurs projets résidentiels dans le passé. Le propriétaire précédent, la Société financière Solaris a tenté sans succès de lancer un parc de maisons mobiles au milieu des années 90. D'autres projets d'immeubles en copropriétés et de résidences ont été abandonnés.

L'île a été vendue en presque totalité l'hiver dernier pour 2,6 millions à l'homme d'affaires Luigi Liberatore. Il prépare un projet de 80 domiciles respectant le zonage actuel et préservant ses zones sensibles. Les terrains achetés occupent plus de 90% de l'île. Le zonage permet déjà la construction résidentielle. Le promoteur peut y construire des maisons uni-familiales isolées avec un ou deux étage. 25% de l'île se retrouve toutefois en zone inondable, donc avec une interdiction de construire. Aucun échéancier n'a été fixé.

D'une superficie de quatre millions de pieds carrés, il s'agit d'une île importante dont la majeure partie est encore à l'état sauvage. Elle fait partie des quatre îles de la rivière des Mille Îles. Celles-ci se succèdent en un train d'îles. D'ouest en est, il y a l'île Saint-Joseph, l'île aux Vaches (la plus grande), l'île Saint-Pierre et l'île Saint-Jean. L'île Saint-Joseph est située au nord-est de Laval, en amont de l'archipel de Terrebonne. Les trois premières sont incluses dans le territoire de Laval, tandis que la dernière appartient à celui de Terrebonne. Elle est située dans un secteur agricole au nord-est de l'île de Laval, entre les territoires des districts Saint-François et Auteuil. On peut y accéder par le boulevard des Mille-Îles en empruntant un petit pont de bois à voie unique.

Comité d'étude sur le développement de l'île Saint-Joseph

En 1993, devant l'opposition des citoyens à tous les projets résidentiels sur l'île, le maire Vaillancourt a demandé que soit formé un comité afin d'étudier différentes options d'aménagement et de présenter ultérieurement des recommandations. De là est née le **Comité sur le développement de l'île Saint-Joseph**. En 1996, après trois ans d'étude, le comité a rendu public un mémoire étoffé qui recommande que l'île soit acquise par les gouvernements et soit considérée comme étant un parc naturel, devenant alors un élément central d'un projet englobant les infrastructures touristiques et de loisirs actuellement et éventuellement présentes dans les environs immédiats.

Selon le mémoire du Comité d'étude sur le développement de l'île Saint-Joseph :

L'île possède une plante aquatique rare : le Sparganium. L'American Rock Garden Society attire l'attention des lecteurs de son bulletin sur la présence d'une plante alpine : la Saxifrage Aizoon. Il s'agit d'une plante herbacée vivace qui nous rappelle qu'il y a une dizaine de milliers d'années, la mer de Champlain recouvrait nos terres. Lorsque l'île Saint-Joseph émergea, son sol dut se tapisser de cette plante. D'ailleurs le Frère Marie-Victorin discourt sur cette plante dans son ouvrage *La flore laurentienne*. Parmi les arbres, on retrouve des saules blancs, des érables argentés, des peupliers à grandes dents, des frênes de Pennsylvanie, des peupliers de Lombardie, des ormes blancs, des ormes chinois, des cèdres, des pins blancs. Parmi les arbustes, mentionnons le cerisier, le cornouiller, l'aubépine, le framboisier, et l'églantier sauvage. Parmi la faune, on retrouve les lièvres, les renards et les hermines. Parmi les poissons figurent l'anguille, le doré, l'achigan, l'esturgeon, le crapet soleil, la barbotte, la barbue, l'alose, la perchaude, la carpe allemande et le grand brochet. Les écologistes s'inquiètent que la mise en valeur de l'île ait un impact négatif sur une espèce menacée : la tortue géographique.

Selon Luc Laberge, moniteur et vice-président de la SBM, on peut y observer plusieurs espèces d'oiseaux dont la Gallinule poule d'eau, le Canard noir, le Canard branchu, le Grand harle, le Grand-Duc d'Amérique, le Ballbuzard pêcheur, le Faucon pèlerin, la Crécelle d'Amérique, le Hibou des marais, le Martin-pêcheur d'Amérique, la Pygargue à tête blanche, la Chouette rayée, la Chouette lapone, le Colibri à gorge rubis, la Paruline jaune, le Pioui de l'est, le Moucherolle phébi et le Moqueur chat.

L'île Saint-Joseph est l'une des rares îles d'importance à l'état sauvage de la rivière des Mille Îles. Les résidents et les écologistes craignent la disparition de l'un des rares espaces encore vierges de la rivière des Mille Îles. Au printemps dernier, les quelques insulaires ont été surpris de constater qu'un bulldozer faisait des travaux mineurs dans la partie inhabitée de l'île. Avant de construire, le promoteur devra obtenir des autorisations de la Ville et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Claude Talbot, président du **Comité d'étude sur le développement de l'île Saint-Joseph**, considère que les recommandations faites il y a dix ans ne sont pas dénuées. En plus des sentiers pédestres et des pistes cyclables qui pourraient y être aménagés, M. Talbot croit que ce parc serait le point de départ pour la mise en valeur des activités offertes dans le secteur. Il regrette qu'un nouveau projet de construction se profile. Il espère toujours que quelqu'un ayant une vision de conservation se lève. Merci à Claude Talbot et à Luc Laberge.